

UN ENGAGEMENT À L'ENTRAIDE ET À LA FÊTE

Intronisation dans le clan familial d'Angéline Gagné et Adrien Gauthier

En juin 2015, plusieurs représentants du clan familial d'Angéline Gagné et Adrien Gauthier ont souligné d'une façon originale l'intronisation de nouveaux venu(e)s. L'événement a consisté à mettre en évidence l'adhésion de quelques nouvelles personnes à notre clan familial par une proclamation toute spéciale. Le présent article vise à souligner cet événement faisant partie dorénavant des annales dudit clan Gauthier, tout en constituant un fait digne de mention au sein de l'Association des Gauthier d'Amérique.

50^e anniversaire de mariage d'Angéline Gagné et Adrien Gauthier (Pointe-au-Pic, juillet 1997)



LE CLAN FAMILIAL D'ANGÉLINE GAGNÉ ET ADRIEN GAUTHIER ...EN RÉSUMÉ

Avant de vous faire état de l'événement, il serait de mise de rappeler à nos lecteurs que le clan familial considéré est celui issu d'Angéline Gagné et Adrien Gauthier. Dans la généalogie des Gauthier d'Amérique, Angéline Gagné est une descendante de la « souche 11 » dont la grand-mère était Georgiana Gauthier dit Larouche et Adrien Gauthier est un descendant de la « souche 22 ».

Angéline Gagné est née à La Malbaie le 13 janvier 1928 et est décédée à La Malbaie le 8 décembre 2013. Angéline était la fille de Louis-Philippe Gagné et Rosalie Lavoie. Pour sa part, Adrien Gauthier, originaire de Deschambault dans le comté de Portneuf, est né le 15 août 1923 et est décédé à Clermont de Charlevoix le 3 février 1999. Il était le fils de Napoléon Gauthier et de Maria Sauvageau.

Angéline et Adrien ont uni leur destinée lors de leur mariage célébré le 7 août 1947 à La Malbaie. Ensemble, ils ont engendré 15 enfants soit 11 sœurs et 4 frères. Les prénoms des enfants de leur unité familiale sont: Lise (1948), Nicole (1949), Luc (1950), Rita (1952), Marie (1954), Céline A. (1955), Odile (1957), André (1958), Claire (1959), Anne (1960), Chantal (1961), Louis (1963), Claudia (1968), Martine (1969) et Yves (1969).

Les 15 enfants d'Angéline et Adrien (Clermont, décembre 2013)



Les 15 enfants, leurs conjoints(es) ainsi que les petits et arrière-petits enfants constituent ce qu'il est convenu d'appeler le « Clan d'Angéline et Adrien », ledit clan regroupant approximativement 75 personnes.

Faire partie de ce regroupement est un événement et une chance importante qui influencent l'ensemble du vécu de chacun. En effet, Angéline et Adrien ont marqué chacun des membres de leur clan par des valeurs dont, entre autres, leur engagement social, leur détermination, leur esprit d'entraide et le sens de la fête qu'ils ont su nous communiquer.

Le clan familial d'Angéline Gagné et Adrien Gauthier (Clermont, décembre 2013)



DE NOUVELLES PERSONNES SE JOIGNENT AU CLAN D'ANGÉLINE GAGNÉ ET ADRIEN GAUTHIER

Suite à un décès ou une séparation au cours des dernières années, certaines personnes ont quitté notre regroupement familial et d'autres s'y sont jointes. C'est ainsi que plusieurs membres ont souligné d'une façon toute spéciale l'intronisation de cinq personnes au sein du clan à l'occasion d'une fête tenue à Québec le samedi 13 juin 2015. Les personnes dont on a souligné ainsi l'intronisation dans notre famille sont une belle-sœur, Nicole Vachon, et quatre beaux-frères, Jacques Castonguay, André Lajeunesse, Réjean Boivin et Gilles Boulay.

LA CÉRÉMONIE D'INTRONISATION AU CLAN

À l'issue d'un souper mémorable chez Marie Gauthier et Jacques Castonguay, la « cérémonie » s'est déroulée sous l'animation joyeuse d'un trio de trois beaux-frères du clan soit Denis Girard, Jacques Lavigne et Jean-Gilles Maltais.

Lecture du préambule de l'acte d'intronisation

Un préambule a d'abord été lu aux participants par Jacques Lavigne. Ce préambule est le suivant :

Attendu:

- *Que ledit clan Gauthier est celui issu du mariage de Angéline Gagné et Adrien Gauthier;*
- *Que ledit mariage entre Angéline et Adrien a engendré 15 enfants;*
- *Que la plupart de ces enfants ont une ou un conjoint;*

- *Que ces unions ont ajouté au clan des beaux-frères et belles-sœurs;*
- *Que beaucoup d'enfants ont été engendrés par ces unions;*
- *Que l'ensemble des sœurs et frères Gauthier ainsi que des belles-sœurs et beaux-frères ainsi que leurs enfants, forment ce qui est convenu d'appeler le "clan Gauthier";*
- *Que le clan Gauthier se démarque entre autres par deux engagements soit "fêter" et réaliser des "corvées" d'entraide mutuelle;*
- *Que le groupe de belles-sœurs et beaux-frères du clan a connu des changements et des ajouts ces dernières années.*

Proclamation d'adhésion au clan familial

Suite à la lecture de ce préambule, les cinq personnes introduites dans le clan ont proclamé leur adhésion en posant leur main droite sur la bible d'Adrien et sur la photo d'Angéline et Adrien tout en lisant ensemble la proclamation suivante :

...Je proclame que je ferai en sorte de respecter les engagements suivants de mon mieux et ce, tant que je demeurerai associé(e) conjugalement à un autre membre du clan Gauthier :

- *en autant que faire se peut, je m'associe aux activités de fêtes et de corvées d'entraide du clan Gauthier;*
- *j'initie des prétextes de rencontres pour fêter avec les autres membres du clan Gauthier;*
- *je provoque des prétextes de corvées d'entraide en avisant les autres membres du clan Gauthier des besoins d'aide que je pourrais avoir;*
- *en autant que faire se peut, je participe aux travaux d'entraide avec les autres membres du clan Gauthier lorsqu'un membre du clan en manifeste le besoin;*
- *je contribue par des façons novatrices et originales à maintenir et accentuer les liens entre les membres du clan Gauthier.*

Les cinq nouveaux membres proclamant leur engagement au clan d'Angéline Gagné et Adrien Gauthier (Québec, juin 2015)



La parole aux nouveaux membres du clan

Cet événement a été réalisé avec un grand sens de la fête. ...une des marques de commerce de notre regroupement familial. Au terme de la lecture de leur engagement, la parole a successivement été donnée à chacun des cinq individus intronisés dans notre clan. Ainsi, Nicole, Jacques, André, Réjean et Gilles ont souligné, chacun à leur façon, que cette intronisation les touchait beaucoup et que c'est avec fierté qu'ils mettraient toute leur énergie pour mettre en œuvre les valeurs qu'Angéline Gagné et Adrien Gauthier ont su inculquer aux membres de leur famille.

Par Jacques Lavigne
Membre par alliance du clan familial d'Angéline Gagné et Adrien Gauthier
Membre de l'Association des Gauthier d'Amérique